Image not found or type unknown

contrat LOA imprimante RICOH ,

Par **doccatou**, le **15/02/2022** à **09:36**

Bonjour

Nous sommes une SCM de 4 médecins et nous la dissolvons avec séparation effective au 15 avril , mais scm clôturée sûrement qu' en fin d 'année

Nous avons un contrat de location d 'une grosse imprimante (nous faisions des radios , activité cessée en octobre21), qui nous lie jusqu' en avril 23

Nous avons demandé la résiliation de ce contrat vu notre séparation et il nous est demandé de régler toutes les factures du leasing restant + 10% de la valeur résiduelle de la machine

Quel recours a-t-on?

Nous avons bloqué les prélèvements mais sommes nous en droit de le faire ?

cordialement

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés